

VISHWA NIRMALA DHARMA SAHAJA YOGA

Réponses aux Idées Fausses

Depuis l'assimilation de notre mouvement à une secte dangereuse, il y a eu un amalgame de fait entre nos croyances et nos pratiques, et les croyances et les pratiques des sectes dangereuses.

Il nous est arbitrairement reproché, sans pourtant que cela soit vérifié, toutes les dérives idéologiques, les opérations financières, les turpitudes sexuelles, la recherche de pouvoir ou encore la séquestration d'individus ou d'enfants, qui peuvent caractériser d'une façon générale les sectes dangereuses.

Ce dossier reprend toutes les fausses idées émises à notre sujet, y répond, et clarifie notre position sur tous ces points. Les preuves de tout ce qui est mentionné dans les pages suivantes peuvent être fournies sur simple demande.

Décembre 1998

Vishwa Nirmla Dharma : Sahaja Yoga - Association Culturelle (loi 1905).
Siège Social : 2 rue Tournus - 75015 PARIS ☎ Tél : 01 43 32 32 68 - Fax : 01 69 40 87 30

SOMMAIRE

LES REPONSES AUX IDEES FAUSSES CONCERNANT :

1.	NOS CROYANCES	p 3
2.	FINALITE DE NOTRE ACTION	p 3
3.	LA PRATIQUE	p 4
4.	LE NOMBRE DE PRATIQUANTS	p 4
5.	LES FINANCES	p 4
6.	LA NOURRITURE	p 5
7.	LE SUIVI MEDICAL	p 5
8.	LA HIERARCHIE	p 5
9.	LES VALEURS ESSENTIELLES	p 5
10.	INTEGRATION DE L'ESSENCE DE TOUTES LES RELIGIONS	p 6
11.	PROTECTION / VALORISATION DU STATUT DE LA FEMME	p 6
12.	LA DEFENSE DE L'ENFANT ET DE L'EDUCATION	p 7
13.	L'IDENTITE DE CHAQUE PAYS	p 8
14.	LA LUTTE CONTRE LES SECTES	p 8
15.	LA VIOLENCE	p 8
16.	LES DISCOURS DE SHRI MATAJI	p 9

NOTRE POSITION PAR RAPPORT AUX DIX CRITERES DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE	p 9
---	-----

NOTRE POSITION
QU'EST CE QU'UNE SECTE SELON NOUS ?

NOUS N'AVONS JAMAIS ETE CONTACTES PAR LES ORGANISMES QUI NOUS CRITIQUENT	p 12
---	------

LES MEDIAS
L'ADFI
LES POLITIQUES (La Commission Parlementaire)

1. NOS CROYANCES

Nos croyances n'ont rien d'extravagant, elles s'apparentent à celles véhiculées par la tradition multimillénaire du Yoga (voir article "Yoga" dans l'Encyclopaedia Universalis, la synthèse est très complète).

Le fondement de nos croyances est très simple. Il existe en chaque être humain une énergie divine à l'état latent (la Kundalini), qui une fois éveillée par une expérience concrète et tangible (la Réalisation du Soi), permet à l'individu de percevoir et d'améliorer ses centres d'énergie (chakras/plexus) et de rétablir leur bon fonctionnement.

Ce qui était promis par toutes les grandes traditions religieuses, nous devient accessible : l'éveil de cette énergie est le point de départ de notre connexion (yoga) avec le Divin, c'est la deuxième naissance évoquée par tous les prophètes et incarnations, le baptême de l'esprit dans la tradition chrétienne.

Toutes les qualités latentes d'innocence, de créativité, de générosité, de joie et de pardon, etc... s'épanouissent alors pleinement et acquièrent leurs véritables dimensions. Ceci permet à l'individu de mieux se connaître et de mieux connaître les autres, ce qui lui permet, entre autre, une grande facilité d'insertion dans la société ou dans son milieu professionnel.

2. FINALITE DE NOTRE ACTION

Notre principal but est de faire connaître la possibilité d'accéder à une expérience, la Réalisation du Soi, qui permet l'éveil d'une énergie, la Kundalini, qui nous donne notre naissance spirituelle et nous permet de développer notre véritable nature.

Une fois le message reçu, chaque individu réagit très différemment. Certains ne sont pas du tout intéressés, d'autres sont très intéressés et pratiquent chez eux régulièrement mais ne viennent pas aux réunions, d'autres encore sont intéressés et reviennent pour approfondir leur expérience spirituelle et bénéficier des méditations collectives. Enfin, quelques uns prennent conscience du bénéfice de la pratique de Sahaja Yoga et décident de devenir membres actifs afin de passer le message à d'autres personnes.

Nous n'avons pas pour priorité ni pour ambition d'augmenter le nombre de membres. Seul le fait de passer le message nous intéresse. Nous n'avons pas besoin de justifier d'un nombre important d'adhérents, car il n'est pas dans notre déontologie d'exercer un quelconque pouvoir ou une pression sur notre entourage.

Bien entendu, il nous paraît évident d'avoir la possibilité de pratiquer notre culte en toute liberté.

A ces fins, nous souhaitons que soient respectés nos droits associatifs.

3. LA PRATIQUE

Ici encore, rien de douteux ni d'excessif, l'essentiel de la pratique de Sahaja Yoga consiste en une méditation où l'on cherche à développer le silence intérieur, ce qui n'implique aucune contrainte ni aucun effort particulier.

La méditation se pratique chez soi, autant que possible une ou deux fois par jour, pour une durée qui varie selon le désir de chacun entre 10 et 30 minutes. Chacun adapte sa pratique personnelle à ses besoins selon les principes du bon sens.

Chacun est libre de méditer ou non, d'aller aux réunions hebdomadaires ou de ne pas s'y rendre, de contribuer financièrement ou non (cotisations ou dons).

Des conférences de présentation et des cours sont organisés régulièrement; quant aux membres confirmés, ils peuvent se rendre aux réunions hebdomadaires prévues à leur intention.

Ces conférences et ces cours sont bien entendu toujours gratuits.

De plus, chaque année, des séminaires internationaux sont organisés en la présence de Shri Mataji.

4. LE NOMBRE DE PRATIQUANTS

Plusieurs dizaines de milliers de personnes en France ont assisté à des conférences et ont reçu leur Réalisation. Parmi eux, environ 800 sont des membres actifs.

Certains membres de l'Association ont choisi d'habiter dans la même maison (communément appelée "Ashram" selon la terminologie de Gandhi). Ils représentent environ 4% des membres actifs. Ils partagent cuisine, salon et salle à manger mais chacun possède sa chambre et son intimité personnelle.

5. LES FINANCES

Toutes les conférences, ainsi que l'enseignement et les réunions hebdomadaires, sont effectués par des bénévoles, et donc entièrement gratuits.

Sur les 800 membres actifs en France, seuls environ 200 personnes ont choisi d'effectuer des dons à leur gré, et selon leurs revenus, pour un montant total d'environ 600 000 FF en 1997 (seule source de revenu pour l'association).

Les revenus de l'association couvrent les dépenses relatives aux 30 centres qu'il y a en France, soit une moyenne de 1 700 Francs par centre et par mois.

Aucun salaire n'est versé à qui que ce soit. L'Association ne possède aucune propriété.

Il n'y a pas de "recrutement de nouveau adeptes" car il n'y a pas d'intérêt financier à la clé (les cotisations et les dons sont facultatifs).

Les discours de Shri Mataji en texte ou en cassette sont payants. Leur prix couvre les frais de reproduction. Leur vente est prise en charge par une association culturelle (loi 1901).

Il n'est pas inintéressant de noter que, en 1998, nous avons fait l'objet d'un contrôle fiscal qui a duré plus de 6 mois et dont la conclusion a été une absence de redressement. Ce qui signifie que nos comptes sont clairs et nos activités en parfait accord avec les lois françaises.

6. LA NOURRITURE

Aucune restriction sur ce plan n'est préconisée, le régime alimentaire doit être équilibré.

7. LE SUIVI MEDICAL

Comme tout un chacun, ceux qui pratiquent Sahaja Yoga n'hésitent pas à se rendre chez leur médecin lorsque le besoin s'en faire sentir.

Là encore, aucune sorte de restriction en matière de vaccins, transfusions sanguines, interventions chirurgicales, etc.

8. LA HIERARCHIE

Il n'existe aucun système d'évolution hiérarchique, de titres ou de galons accordés au fil du temps ou de l'expérience.

Chacun a plutôt pour ambition de devenir lui-même, de développer ses qualités potentielles et d'essayer d'offrir le meilleur de lui-même à autrui.

9. LES VALEURS ESSENTIELLES

Nous préconisons le retour à des valeurs simples et essentielles. Sur le plan personnel : sérénité, innocence, recherche du beau et de la vertu. Sur le plan social : respect des valeurs citoyennes, honnêteté et solidarité.

Depuis toujours, Shri Mataji se bat pour la défense de la cellule familiale, comme principe essentiel de l'équilibre et du bien-être:

- L'harmonie au sein du couple est considérée comme la source première de l'équilibre de la famille
- La priorité absolue est donnée à l'éducation et à l'épanouissement des enfants, au sein d'un environnement de respect mutuel.

Elle s'est également insurgée contre la libération sexuelle, source importante de déséquilibres.

Dès 1970, elle a annoncé dans une société en pleine "libération" que ces comportements ne mèneraient pas au bonheur et favoriseraient l'apparition de maladies graves.

Elle enseigne en revanche, que le plaisir véritable est celui de la découverte et de l'expérience de la vertu dans la vie de tous les jours.

Il ne s'agit pas de se forcer à adopter des comportements rigides qui à terme tendraient au fanatisme. Ces qualités sont innées et l'homme peut les retrouver s'il cherche à les éveiller en lui.

10. INTEGRATION DE L'ESSENCE DE TOUTES LES RELIGIONS

De toute évidence, le monde est aujourd'hui troublé par des conflits ayant pour origine la religion : persécutions fanatiques, guerres, génocides.

Aujourd'hui, les Eglises établies sont manifestement orientées vers le pouvoir, la domination idéologique, les luttes d'influence.

Shri Mataji explique que toutes les religions sont les fleurs d'un même arbre, qui cueillies par des hommes de pouvoir ont été galvaudées et sont devenues des fleurs fanées.

A l'origine, toutes les religions dans leur essence même ont apporté un message complémentaire et devraient donc toutes être respectées comme autant de sources de sagesse.

11. PROTECTION / VALORISATION DU STATUT DE LA FEMME

Les femmes sont la source de l'équilibre familial et le ciment de la société. Cependant leur combat prend des formes différentes dans chaque pays:

En Inde, Shri Mataji conseille aux femmes de s'ouvrir au monde, de lire les journaux, sans toutefois tomber dans les dérives du féminisme. Elle se bat contre le système des dots ...

En Occident, elle conseille aux femmes de ne pas rivaliser avec les hommes, mais plutôt de favoriser le développement de leurs qualités féminines.

Dans les pays musulmans, elle conseille aux mères d'éduquer leurs enfants avec tout leur amour, selon leurs valeurs et non celles des hommes qui en font parfois des instruments aveugles de la violence.

Invitée par l'ONU, Shri Mataji a développé ces thèmes lors de la Conférence Mondiale sur les Femmes à Pékin (Septembre 1995)

12. LA DEFENSE DE L'ENFANT ET DE L'EDUCATION

Shri Mataji recommande sans cesse de protéger l'innocence et la pureté de l'enfant, et de lui épargner les images de violence et de sexe déversées par les médias en général.

Dans ce contexte, il est important que le cadre scolaire puisse être préservé de ces influences, et que l'enseignement soit assuré par des professeurs équilibrés et aimants.

Elle dénonce l'usage des punitions corporelles que ce soit par les parents ou par les enseignants.

A la demande d'un groupe de parents, une école a été construite en Inde sur la base d'un projet pédagogique mûrement réfléchi.

Cette école comporte moins de 200 élèves de tous pays alors que Sahaja Yoga compte des centaines de milliers de membres dans le Monde.

L'école est à la portée de toutes les bourses, même les plus modestes. L'inscription est une décision individuelle des parents et de leurs enfants et en aucun cas le fruit d'une directive quelconque. Le petit nombre d'enfants concernés en est la preuve évidente.

D'autre part, les enfants sortis de cette école et revenus dans leur pays pour des raisons diverses, se sont remarquablement intégrés et sont devenus parmi les premiers de leur classe dès les premiers mois. Ceci prouve que l'enseignement qui y est prodigué est de qualité et n'est pas un enseignement qui vise à en faire des moines ou à les isoler d'un "monde impur".

Cette école a été à l'origine du déchaînement médiatique contre notre mouvement en 1991, avec l'affaire Yoann.

Evidemment, le fait que l'école soit située en Inde est certainement pour quelque chose dans ces dénigrements. L'école est pourtant moderne, confortable et reconnue par l'Etat. Il ne s'agit donc pas "d'ashrams dans lesquels les enfants vivent dans des conditions inqualifiables" comme ont pu l'avancer certains journalistes mal renseignés par l'ADFI et en quête de sensationnel.

Il semble évident que là encore un amalgame est fait entre ce que font certaines sectes (réclusions, enfants moines, marginalisation, endoctrinement...), et cette initiative de quelques parents Sahaja Yogis désirant une éducation de qualité pour leurs enfants tout en gardant en permanence un œil vigilant sur leur équilibre et leur évolution scolaire.

L'école de Dharamshala est non seulement reconnue par les autorités indiennes mais a également reçu l'agrément du CISCE (Council for the Indian School Certificate Examinations). Les membres dirigeants du CISCE sont en majeure partie européens.

Ce Conseil, en relation étroite avec l'Université de Cambridge, définit les normes des écoles à vocation internationale ainsi que les critères d'éducation, et délivre un agrément certifiant de la conformité de l'école avec le standard de Cambridge.

Par ailleurs, l'école de Dharamshala vient récemment de se faire agréer pour le diplôme IBO (International Baccalaureat Organization) dont l'agrément est donné par l'OBI à Genève.

A la suite des différentes enquêtes faites aussi bien à Dharamshala (l'école a été visitée par l'ambassadeur d'Autriche en Inde) qu'auprès de l'Association Sahaja Yoga en Autriche, le Ministre des

Affaires Etrangères autrichien a signifié un avis favorable. Récemment, la direction de Dharamshala a reçu de la part d'écoles autrichiennes des propositions d'échanges culturels ainsi que des demandes de conseils pédagogiques.

13. L'IDENTITE DE CHAQUE PAYS

Au même titre qu'elle propose à chacun de laisser s'épanouir ses qualités et sa personnalité, Shri Mataji souhaite que chaque pays sache retrouver son identité culturelle, son folklore et ses traditions sans verser dans un nationalisme sectaire et stérile.

Elle s'est ainsi ardemment battue pour son pays lors de l'indépendance de l'Inde, où son engagement l'a même conduite à l'époque en prison.

Elle a créé une association, la "Youth Society for Films" visant à protéger le cinéma traditionnel indien et à promouvoir dans les productions pour enfants les valeurs nationales, sociales et morales. Elle a également beaucoup travaillé pour le développement de l'artisanat en Inde (ainsi d'ailleurs que dans la plupart des pays qu'elle visite).

Chacun doit se sentir concerné par les problèmes de son pays, et s'efforcer de les résoudre dans la mesure de ses moyens.

14. LA LUTTE CONTRE LES SECTES

En 1970, à l'époque où tous les charlatans en matière de spiritualité (en grande partie indiens d'ailleurs) déferlaient sur l'occident avec leurs mœurs dévoyées, leurs Rolls Royce, et leurs disciples complètement dépersonnalisés, Shri Mataji, seule, est allée rencontrer chacun d'eux pour leur demander d'arrêter "d'emprisonner" ces gens dans des cages d'illusions et de faux enseignements. Loin de se montrer sensibles à la démarche, et craignant plutôt pour leurs affaires, certains d'entre eux sont même allés jusqu'à la menacer de mort.

Malgré cela, Shri Mataji n'a pas hésité à parcourir le monde afin de dénoncer ces sectes et de proposer un enseignement par lequel chacun peut devenir son propre maître.

15. LA VIOLENCE

Shri Mataji a longtemps côtoyé pendant sa jeunesse le Mahatma Gandhi, apôtre de la non-violence, qui l'appréciait particulièrement.

Sahaja Yoga est totalement imprégné de cette culture de la non-violence, La non-violence doit s'entendre aussi bien psychologiquement que physiquement.

16. LES DISCOURS DE SHRI MATAJI

Shri Mataji est, d'une certaine façon, une personnalité publique. En ce sens, ses discours et même ses simples conversations sont très souvent enregistrées. Elle est régulièrement amenée à commenter tel événement ou telle situation, et ce, dans les différents pays visités.

Il est regrettable que certains organismes ainsi que les médias se complaisent à tronquer ses discours ou à en sortir les phrases de leur contexte pour arriver à des fins peu louables. Leur souci n'est, de toute évidence, pas de faire ressortir la vérité, mais plutôt d'arriver par ces moyens détournés à établir un climat de peur et de méfiance, et à faire du sensationnel.

NOTRE POSITION PAR RAPPORT AUX DIX CRITERES DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE

1) Caractère exorbitant des exigences financières :

Shri Mataji a fondé un mouvement spirituel qui ne vit ni par l'argent, ni pour l'argent. C'est pourquoi, les adhérents à notre mouvement ne connaissent aucune obligation financière vis à vis de l'Association.

La cotisation annuelle s'élève à 15 euros et les dons sont libres (en moyenne 40 euros par personne et par mois).

2) Rupture avec l'environnement d'origine:

Sahaja Yoga est présent dans près de 70 pays. Cette universalité est due avant tout au profond respect porté à chaque pays dans son identité.

Pour nous, la famille est une des valeurs clés. Elle seule permet un fonctionnement harmonieux de la société, un épanouissement personnel ainsi que le développement équilibré des enfants.

A l'inverse de ce que certains ont voulu prétendre, la plupart de ceux qui pratiquent Sahaja Yoga ont vu un resserrement de leur liens affectifs avec leur famille.

Leur vie de couple est saine et cela se traduit par un taux de divorce très faible.

3) Déstabilisation mentale:

La pratique de Sahaja Yoga se résume essentiellement à une recherche du Divin par l'approfondissement du silence intérieur, et ne procède en aucun cas de manipulations émotionnelles ou autres.

Les Sahaja Yogis sont perçus par leur entourage comme ayant des personnalités très variées.

Sur ce point, nous pouvons vous proposer un rapport très récent rédigé par les experts médicaux et psychologues des tribunaux suisses, dans le cadre d'une enquête sur les enfants sahaja yogis, scolarisés notamment à l'école privée Internationale de Dharamshala.

4) Atteintes à l'intégrité physique

Une des bases de notre pratique réside dans la non-violence aussi bien à notre propre égard qu'envers autrui.

5) Embrigadement des enfants

L'embrigadement des enfants n'existe pas dans Sahaja Yoga.

En France, sur environ 200 enfants dont les parents pratiquent Sahaja Yoga, 5 seulement ont été scolarisés à l'école de Dharamshala par décision personnelle des parents.

En ce qui concerne l'enseignement de notre culte à nos enfants, c'est là une des libertés reconnues et défendues par la loi française.

6) Démêlés judiciaires

Les seules affaires judiciaires impliquant notre association concernent des poursuites en diffamation engagées par Sahaja Yoga contre certains journaux, eu égard aux débordements engendrés par "l'affaire Yoann" (qui est en fait un conflit familial exploité par l'ADFI et certains médias).

7) Discours plus ou moins antisocial

8) Troubles de l'ordre public

9) Détournement éventuel des circuits économiques traditionnels

10) Tentatives d'infiltration des pouvoirs publics

En ce qui concerne les quatre derniers critères, l'ADFI qui pourtant s'acharne à notre rencontre ne les mentionne même pas.

QU'EST CE QU'UNE SECTE SELON NOUS ?

Selon notre expérience, il nous paraît également intéressant, pour stigmatiser les pratiques sectaires, de prendre en considération les éléments suivants :

1. Perte du sens de sa propre dignité et de la moralité (notamment sur le plan sexuel et financier).
2. Fragilisation physique, perte de vitalité et dynamisme, difficultés à entreprendre.
3. Fortes structures hiérarchiques, systèmes de promotion interne.
4. Difficultés à quitter la secte soit par des pressions directes de la secte, soit par un état de dépendance psychique.
5. Caractère fermé et secret du mouvement. Absence de transparence.

Pour mémoire, Shri Mataji a dénoncé dès 1970 la plupart des sectes dangereuses sévissant de par le monde.

NOUS N'AVONS JAMAIS ETE CONTACTES PAR CEUX QUI NOUS CRITIQUENT

LES MEDIA

La déontologie d'un journaliste voudrait qu'il n'écrive que ce qu'il a vu de ses yeux, ou vérifié avec beaucoup de sérieux. On pourrait alors parler d'information véritable.

Or, le fait est connu de tous, la liberté et l'authenticité de la presse sont écrasées entre les pressions de groupes d'idées (partis politiques, églises, intellectuels) et les pressions financières qui veulent que "seul ce qui se vend est bon". La place laissée à la vérité est alors extrêmement mince, voir nulle dans certains cas.

Prenons pour exemple le déchaînement médiatique de l'affaire Yoann en 1991 : L'ADFI avait bien préparé son opération en prodiguant aux journaux des informations erronées. Les journaux n'ont pas jugé nécessaire de venir nous rencontrer pour vérifier lesdites informations, et se faire leur propre opinion. Ils ont donc publié sans aucun contrôle, ce qu'un organisme dont le parti pris est notoirement connu, leur avait communiqué.

Deux journalistes nous ont cependant contactés, prétextant vouloir publier la vérité. Pour une meilleure convivialité, nous les avons invités à dîner et à partager le repas dont le plat principal était en l'occurrence du poulet rôti : malgré cela, ils n'ont eu aucun scrupule à écrire le lendemain que nous étions végétariens !

Cette anecdote est assez significative de l'état d'esprit dans lequel les média ont effectué leur travail.

Récemment, nous avons eu un entretien avec des journalistes qui ont bien compris la manipulation médiatique dont nous avons fait l'objet. Toutefois, ils ont refusé de prendre le risque de rétablir la vérité car *"la mode du moment veut que l'on vous blâme, et on ne peut pas aller contre une mode"*. Ils nous ont gentiment conseillé d'attendre que la roue tourne en notre faveur !

L'ADFI

A l'origine, nous étions en bons termes avec l'ADFI. Certaines personnes, aujourd'hui comptées parmi nos membres, qui avaient eu à souffrir des malveillances de sectes dangereuses, nous avaient été envoyées par l'ADFI, afin de retrouver l'équilibre et la joie de vivre.

Ils ont notamment retrouvé des emplois stables et construit des vies de famille équilibrées (les parents eux-mêmes, qui ne pratiquent pas Sahaja Yoga, témoignent volontiers de la transformation)

Puis, à l'arrivée de Mme Jeanine Tavernier, les choses ont changé : aveuglement ou recherche de pouvoir ? Toujours est-il que l'affaire Yoann lui a servi de tremplin médiatique personnel.

Cette organisation, aujourd'hui sous la pression d'églises ou de groupes de pensées cherche une reconnaissance qui lui donnerait plus de pouvoir.

Or, elle commence à être dénoncée pour son sectarisme, car en dépit du travail utile qu'elle fait à l'encontre des sectes dangereuses, elle s'attaque à tout groupe à vocation spirituelle (sauf ceux qui la financent ou la cautionnent, bien évidemment) en oubliant tout principe élémentaire de respect de l'individu et de sa croyance !

Plusieurs de nos centres provinciaux ont essayé à plusieurs reprises de prendre contact avec l'ADFI afin d'exposer la vérité. Les entrevues leur ont été refusées au dernier moment, car interdites par le siège parisien !

LES POLITIQUES

Nous attendions beaucoup de la Commission Parlementaire.

Celle-ci, sur la base des dires des Renseignements Généraux, eux-mêmes informés par l'ADFI, nous a catalogué comme une secte dangereuse, sans même nous contacter.

Là encore, la vérité a été négligée.

Alors, nous nous tournons aujourd'hui vers les Elus, les Ministres et les Renseignements Généraux, en leur disant:

1. **C'est injustement que nous sommes assimilés à une secte dangereuse.**
(Lettres écrites au Premier Ministre, au Ministre de l'Intérieur, au Garde des Sceaux, à Alain Gest, responsable de la Commission Parlementaire, et au Directeur des Services Centraux des Renseignements Généraux.)
2. **Nous souhaitons être entendus afin que la vérité se fasse sur le caractère inoffensif, voire même bénéfique de notre mouvement.**
3. **En bref, nos portes sont ouvertes à qui veut se donner la peine de constater les faits.**